



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 21 novembre 2023 à 19 h 30, au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. 7, RUE SAINT-JOSEPH – LOT 4 040 295 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Demande de dérogation mineure numéro 2023-00107 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- L'enseigne rattachée au bâtiment serait installée sur le mur latéral gauche ne donnant pas sur la voie de circulation alors que le règlement prévoit que toute enseigne doit donner sur une voie de circulation ou un espace public adjacent à la propriété.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire, du bureau de projets et du développement économique au (450) 638-2010 poste 7223 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 26 octobre 2023.

Nadia Lefebvre
Greffière adjointe par intérim
Service des affaires juridiques et du greffe